

**PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 9 DECEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt le 9 décembre à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au rez-de-chaussée du foyer municipal, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 4 décembre 2020

**INTERVENTION D'UNE HEURE TRENTE DE LA GENDARMERIE POUR L'AUDIT VIDEOSURVEILLANCE**

**Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres présents :**

Présents : Mmes, MM. – Christel AVIGNON BELKHIR – Agnès BELLAGAMBA – Richard BLETON – Damien BRUNET – Yves CHAREYRE – Nadine CHOCRAUX – Philippe COLORICCHIO – Laurence DELBECQ - Dominique ESCURE – Amandine JAMY – Odile LABROY – Vincent LACAZE – Ludovic LACROIX – Delphine LIATARD – Guillaume LUYTON – Laure RENAUD – Cécile RIVIER – Juan VASCHALDE – Georges VELUIRE.

Secrétaire de séance : Mme Laure RENAUD

**Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du Conseil municipal :**

**1 DIA : ZE 115 119 LE TURAIL**

**Approbation du procès-verbal réunion du Conseil municipal du 18 novembre 2020**

Votants : 19                      Pour : 19

**SUPPRESSION/CREATION POSTE AGENT SOCIAL – INTERVENTION DE  
GUILLAUME LUYTON**

Dans le cadre de l'augmentation du temps de travail de Mme Virginie DA SILVA, agent social, actuellement sur un poste de 22 h hebdomadaires, il convient d'adopter une délibération supprimant le poste à 22 h et créant le poste de 35 h hebdomadaires.

Votants : 19                      Pour : 19

**PARTICIPATION OBLIGATOIRE ECOLE DU SACRE CŒUR – INTERVENTION  
DOMINIQUE ESCURE**

**REGULARISATION PARTICIPATION ELEVES MATERNELLE**

Depuis 2019 il y a obligation de scolariser les enfants de + 3 ans. Nous devons donc régulariser le versement d'une participation pour l'année scolaire 2019/2020. Le coût par élève de maternelle de l'école publique s'élève à 864.54 € x 8 élèves de St-Sorlin = 6 916.32€ de participation. Le montant de 864.54 € = frais de personnel, frais de fonctionnement.

Votants : 19                      Pour : 19

## **PARTICIPATION ANNEE SCOLAIRE 2020/2021**

### ➤ Primaire :

Le coût par élève de l'école primaire publique s'élève à 393.52 € x 10 élèves de St-Sorlin  
= 3 935.20 € de participation.

### ➤ Maternelle :

Le coût par élève de l'école maternelle publique s'élève à 864.54 € x 5 élèves de St-Sorlin = 4 322.70 € de participation.

Votants : 19

Pour : 19

## **GARANTIE DE PRET HABITAT DAUPHINOIS – INTERVENTION LAURENCE DELBECQ**

Concernant la construction de 11 logements locatifs PLUS et 5 logements locatifs PLAI « Route de Moras », Habitat Dauphinois nous a adressé une demande de garantie d'emprunt à hauteur de 50 % correspondant au financement PLUS, PLUS Foncier, PLAI et PLAI Foncier contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations en complément de la garantie du Département à hauteur de 50 % également.

Cette demande concerne les emprunts suivants :

- PLUS pour un montant de 811 736 €,
- PLUS Foncier pour un montant de 285 717 €,
- PLAI pour un montant de 418 459 €,
- PLAI Foncier pour un montant de 150 879 €.

Votants : 19

Pour : 19

## **DECISIONS MODIFICATIVES – INTERVENTION DE GUILLAUME LUYTON**

### **PASSAGE EN LUMIPLAY DES PANNEAUX D'INFORMATION**

Afin de pouvoir imputer la facture de Lumiplan en investissement il vous est proposé d'inscrire des crédits à l'opération « Panneaux d'information » pour un montant de 5 322 € à prélever sur l'opération maison de santé.

Votants : 19

Pour : 19

### **MATERIEL D'ENTRETIEN**

Suite à la décision de faire assurer l'entretien de la salle polyvalente, de la salle annexe, de la mairie et de la maison de santé il vous est proposé d'inscrire des crédits en investissement à l'opération « Matériel d'entretien » pour un montant de 10 000 € à prélever sur l'opération maison de santé.

Votants : 19

Pour : 19

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **CHAUDIERE DE L'ECOLE**

Le remplacement est en cours.

Entreprise TARDY : 7 857 €

= 12 477 €, le budget était de 15 000 €.

Entreprise CALEO : 4 620 €

### **TRAVAUX BELLANGEON**

Soucis d'assainissement : la Communauté de communes réalise les travaux courant janvier. Fin des travaux voirie fin février. Clôture du marché travaux voirie.

### **COLIS DES AINES**

272 colis + 64 colis EHPAD. Grande satisfaction, remerciements à la Mairie, au CCAS et aux bénévoles.

### **TRAVAUX ROUTE D'EPINOUZE**

Différence de 108 845 € qu'il faut rajouter au budget 2020.

### **ACHAT DE TERRAIN**

Le terrain de M. DELHOMME est soumis au droit de préemption (environ 140 000 €).

### **VŒUX DU MAIRE**

Ils sont annulés et reportés en fonction de la pandémie.

### **DISTRIBUTION DE SAPINS**

Bon retour.

### **CABINET DE TELECONSULTATION**

Opérationnel depuis le 9 décembre 2020.